

lons ne pas dépendre d'eux, au point de vue commercial et financier, et la chose nous est facile si nous restons fidèles à nos intérêts, et si, en vrais Canadiens, nous défendons nos droits, et ne sacrifions rien.

J'ai encore quelques mots à dire au sujet des promesses que les ministres actuels ont faites avant les élections. Quelques-uns des partisans du gouvernement nous ont dit que celui-ci avait rempli tous ses engagements. En 1896 et 1897, le ministère nous disait : Donnez-nous le temps et nous allons racheter toutes nos promesses. Ils sont au pouvoir depuis trois ans, et leur route est semée d'engagements inexécutés et de promesses violées.

On avait promis de nous donner une administration honnête qui réduirait les dépenses et la dette publiques. En entendant les discours que l'on prononçait d'un bout à l'autre du pays en 1896, et auparavant, et dans lesquels on accusait les conservateurs de corruption, de malhonnêteté et de dilapidation des deniers publics, je tremblais, car je pensais que, aussitôt arrivés au pouvoir, les libéraux découvriraient des actes irréguliers et scandaleux qui, selon leurs expressions, nous tiendraient dans l'opposition pendant vingt ans. Mais, M. l'Orateur, citez-moi un seul cas où l'on ait découvert un seul acte corrompu commis sous l'administration conservatrice. Sans doute, on a cherché et fouillé afin de trouver quelque chose de nature à ternir la réputation du parti conservateur aux yeux du peuple. Mais, comme disait un éminent journaliste libéral, de Montréal : Nous n'avons rien trouvé et nous regrettons d'avoir accusé le parti libéral-conservateur.

Il est vrai que les conservateurs ont augmenté les dépenses publiques ; mais le peuple commence à comprendre quelle sorte d'économie pratique le gouvernement actuel, si on le compare à son prédécesseur. Les libéraux nous disaient qu'ils allaient réduire la dette publique, et ils l'ont augmentée de 9 à 10,000,000 de dollars. Est-ce là exécuter leurs promesses ? Est-ce aussi exécuter les promesses qu'ils avaient faites au peuple de donner une administration honnête, et de conduire les affaires publiques avec 2 ou 3 millions de moins que leurs prédécesseurs, que d'augmenter les dépenses annuelles de deux à trois millions de dollars ?

Abordons maintenant la question commerciale. Les libéraux nous disaient qu'ils feraient disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la protection. L'ont-ils fait ? Y a-t-il de l'autre côté de la Chambre un seul homme qui puisse se lever et affirmer que l'on a, de bonne foi, rempli cet engagement ? Ils n'ont pas éliminé le principe protecteur du tarif, mais ils ont volé les habits des conservateurs, comme on vous l'a dit aujourd'hui, et nous les voyons mieux vêtus qu'ils ne l'étaient auparavant. Mais je crois que les plis en sont un peu larges et un peu flottants.

M. COCHRANE : Et ne couvrent pas leur nudité politique.

M. MOORE : Les libéraux nous ont promis qu'ils surveilleraient l'emploi des deniers publics et que pas un sou ne serait dépensé sans avoir été voté par les représentants du peuple. Dans combien de cas n'a-t-on pas employé les mandats spéciaux du Gouverneur général ? N'ont-ils pas aussi promis que les travaux publics ne seraient pas donnés à l'entreprise sans demander des soumissions ? N'ont-ils pas dénoncé le parti libéral-conservateur pendant des années au sujet d'un marché qu'ils appelaient imprévoyant, insensé et corrompu ? Si la mémoire ne me fait défaut, je crois que sept ou huit jours avant l'ouverture des Chambres, en 1897, le gouvernement, en séance secrète, a fait avec Mann et Mackenzie un contrat aux termes duquel on sacrifiait des terrains publics valant plusieurs millions de dollars. Et aujourd'hui les libéraux dénoncent le Sénat qui a fait manquer cette transaction. Ils avaient dit eux-mêmes que c'était un immense jeu de hasard, que la propriété qu'on donnait ne valait rien et que l'entreprise ne coûtait pas un sou aux provinces de l'est.

On me dit qu'il n'y a pas longtemps le gouvernement a adopté un arrêté du conseil défendant de vendre ces terrains, qu'on prétendait autrefois ne rien valoir, moins de \$10 l'acre, les droits miniers non compris. A ce compte, le Sénat, que l'on veut abolir, a conservé \$37,500,000 au pays. Cet acte seul devrait inviter tous les citoyens consciencieux et honnêtes à défendre le Sénat, et c'est ce qui arrivera. J'en suis convaincu.

Les honorables membres de la droite ont promis de réduire les impôts ; loin de là ils les ont augmentés, de deux à trois millions par année et ils n'ont pas, que je sache, mis fin aux monopoles et aux coalitions industrielles. Au sujet d'un article dont la consommation est très grande dans le pays, l'attitude du gouvernement a été des plus étranges. Je veux parler du pétrole. J'ai sans cesse demandé au gouvernement, de donner au pauvre la chance d'acheter le pétrole à un prix raisonnable, mais j'ai prêché dans le désert.

Le prix du pétrole a beaucoup diminué pendant les dernières années, et un droit de 5 pour 100 "ad valorem," est relativement beaucoup plus élevé que celui qui existait autrefois. Le gouvernement et ses partisans savent-ils ce que coûte le pétrole en sortant du puits ? S'ils ne le savent pas, je vais leur donner quelques renseignements à ce sujet et nous verrons alors les fardeaux que le tarif de ce gouvernement libre-échangiste impose aux habitants de ce pays, et nous comprendrons quelles sommes énormes l'administration puise dans le gousset du cultivateur et de l'ouvrier qui achètent cet article de nécessité.

Je tiens dans ma main une facture, en date du 30 septembre 1898, pour trois wagons du meilleur pétrole de la Pennsylvanie, à 4½ cents le gallon, le transport compris de Warren, Pennsylvanie, ce qui